

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

LES RUBRIQUES

- **EDITORIAL**
- **ORGANIGRAMME**
- **RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS**
- **ACTUALITES**
- **APPELS A COMMUNICATION**
- **AUTEURS**
- **NUMEROS**
- **PRINCIPES DE PUBLICATION**
- **CONTACTS**

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

- **EDITORIAL**

Les Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (CIRL) s'inscrivent dans les axes fondamentaux de la réflexion contemporaine en matière de recherches linguistiques. Depuis la création de cette revue, le choix éditorial est de publier des contributions sur des thèmes ouverts et novateurs qui abordent des questions de langues (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, lexique, etc.), mais aussi de sociolinguistique, de représentations, de modélisation et de sémantique. La revue, qui se veut un espace de débat intellectuel, de mise en circulation d'idées, contribue à la description et à la connaissance des pratiques linguistiques. Les Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique n'étant pas la revue d'un courant théorique ou d'une école de pensée, ils accueillent des contributions qui émanent de disciplines et de théories différentes. L'acceptation des articles est soumise à des critères tels que la lisibilité des textes, l'explicitation des méthodes de recueil et d'analyse des données et l'intérêt des connaissances produites au regard des débats scientifiques en Sciences du Langage. Les contributions publiées ici abordent les questions cruciales d'ordre métathéorique, théorique ou méthodologique qui se posent aux linguistes. L'objectif des Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique est de privilégier et vulgariser des résultats de recherches portant sur des données empiriques et scientifiquement pertinentes. Leur haut niveau d'exigence scientifique destine les textes publiés à être des outils de travail et à fournir matière à réflexion aux chercheurs et aux décideurs.

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

- **ORGANIGRAMME**

Directeur de publication : AHOUA Firmin, Directeur de l'ILA

Responsable du comité scientifique et de lecture : KOUADIO N'Guessan Jérémie,
Doyen de l'UFR Langues, Littératures et Civilisations

Membres

Comité international :

CAPO Hounkpati B. Christophe (UAC, Bénin)

[Sû-tôôg-nooma] KABORE Raphaël (Sorbonne nouvelle-Paris 3, France)

KEDREBEOGO Gérard (CNRST/INSS, Burkina Faso)

KROPP DAKUBU Mary Esther (UG, Ghana)

GBETO Flavien (UAC, Bénin)

Comité national :

GADOU Henri (UFHB, Côte d'Ivoire)

ABOLOU Camille (UAO, Côte d'Ivoire)

SILUE Sassongo Jacques (UFHB, Côte d'Ivoire)

ABO Justin (UFHB, Côte d'Ivoire)

BOHUI Hilaire (UFHB, Côte d'Ivoire)

AYEWA Noël (UFHB, Côte d'Ivoire)

BOGNY Yapo Joseph (UFHB, Côte d'Ivoire)

ABOA Abia Alain Laurent (UFHB, Côte d'Ivoire)

LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, (UFHB, Côte d'Ivoire)

KOUAME Koia Jean Martial (UFHB, Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en chef : KRA Kouakou Appoh Enoc

Membres :

ADEKPATE Alain Albert (UFHB, Côte d'Ivoire)

KOUADIO Pierre Adou Kouakou (UFHB, Côte d'Ivoire)

ASSANVO Amoikon Dyhié (UFHB, Côte d'Ivoire)

ATSE N'cho Jean Baptiste (UAO, Côte d'Ivoire)

GOPROU Djaki Carlos (UFHB, Côte d'Ivoire)

NIAMIEN oi NIAMIEN (UFHB, Côte d'Ivoire)

TAPE Jean martial (UFHB, Côte d'Ivoire)

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS-CIRL

Avertissement : « Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES/LSH). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue », Cf. *Normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines* adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des CCI. Désormais, les RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS-CIRL devront se conformer aux normes éditoriales (NORCAMES/LSH).

1. LES CONSIGNES SPÉCIFIQUES À LA REVUE CIRL

1.1. Acheminement des textes

Toutes les propositions pour la revue Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.) sont acheminées au Comité de rédaction en électronique (en format Word et PDF à l'adresse suivante : ilacirl.ufhb@gmail.com)

Les résultats des évaluations sont envoyés par voie électronique.

1.2. Procédure de révision

Les textes sont soumis à la révision des lecteurs. Les auteurs reçoivent les commentaires écrits des lecteurs spécialisés. Il leur est alors notifié, par la même occasion, l'acceptation ou le rejet de leur contribution. Le texte accepté doit, après correction conformément aux observations des lecteurs, être retourné au comité de rédaction en version électronique (WORD et PDF).

1.3. Rédaction des textes

Le texte compte au minimum **12 pages** et au maximum **20 pages**. Les notes de bas de page sont réservées aux compléments d'information. Les marges sont de 3 cm sur chaque côté. Le corps du texte qui comprend nécessairement une introduction, un développement et une conclusion, est en Times New Roman 12 justifié et à interligne simple. Les paragraphes débutent par un alinéa de 0,5 cm.

1.3. Autres dispositions

- Les textes doivent être des articles originaux n'ayant pas fait l'objet d'une publication antérieure. Tous les articles proposés seront soumis à l'appréciation d'un comité de lecture qui en sélectionnera les meilleurs pour publication. Les propositions de correction seront transmises à l'auteur par le comité de rédaction.

- La numérotation des tableaux se fera en chiffres arabes suivant l'ordre de leur apparition dans le texte.

- Utiliser les polices : **Charis SIL** ou **Lucida Sans Unicode** (ces polices sont téléchargeables gratuitement sur le site <http://sil.org>) pour les exemples à transcrire en phonétique.

- Les exemples linguistiques doivent être numérotés de façon continue du début à la fin du texte en mettant les numéros entre parenthèses (ex. (1) ; (2) ...).

Pour un même exemple à plusieurs niveaux, faire suivre le chiffre de numérotation par les lettres **a., b., c., ...** (ex. (1) a. ; (1) b. ; (1) c. ...)

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

- Pour les **sites Web** sur Internet, Ex. GUIDERE Mathieu, 2000, « Translating Practices in International Advertising », *Translation Journal*, (date de consultation du site), < <http://.....> >

2. NORMES ÉDITORIALES (NORCAMES/LSH)

2.1. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

2.2. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- **Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale** : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain** : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

2.3. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.4. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

sait prouver ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.5. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

2.6. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

2.7. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Mis à jour en janvier 2017
Le comité de rédaction

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

Droits des auteurs
(En cours)

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

Disposition légale

© ILA

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous les pays. Imprimé par le Centre Reprographique de l'Enseignement Supérieur d'après documents fournis "bons à reproduire". Dépôt légal n°198901-04-88

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

- **ACTUALITES**
(en cours)

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

- **APPELS A COMMUNICATION**

Thème : libre mais qui traite de questions de linguistique

C.I.R.L. N°41

Date limite des souscriptions : **30 avril 2017**

Parution : juin 2017

C.I.R.L. N°42

Date limite des souscriptions : **31 août 2017**

Parution : décembre 2017

N.B. : Précisez le N° pour lequel vous souscrivez.

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

- **AUTEURS**
Noms des auteurs depuis le N°33-34 de 2013 (en cours)

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

- **NUMEROS**
N°33-34 décembre 2013
N°35 juin 2014
N°36 décembre 2014
N°37 juin 2015
N°38 décembre 2015
N°39 juin 2016
N°40 décembre 2016

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

• **PRINCIPES DE PUBLICATION**

Caractéristiques

Titre : Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.)

ISBN : 0252-9386

Périodicité : semestrielle

Année de création : (en cours)

Diffusion

Accès gratuit

Frais des services

Soumission : non payant

Instruction : 15 000 FCFA

Publication : 20 000 FCFA

Les frais d’instruction et de publication (35 000 FCFA) sont à verser au comité de rédaction dès l’envoi de votre texte.

Evaluation

Double instruction

Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique

- **CONTACTS**

Revue : Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.)

Editeur : Institut de Linguistique Appliquée (I.L.A.)

Boîte Postale : 08 BP 887 Abidjan 08 Côte d'Ivoire

Courriel : ilacirl.ufhb@gmail.com